

H/R
 MINISTRE DE L'INTERIEUR, SECURITE,
 CENTRALISATION ET AFFAIRES COMMUNALES
 VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL
 Reçu le: 04 JUL 2024
 Heure: 17h22
 N°: 9616

POLICE NATIONALE
 GÉNÉRAL
 SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
 DATE: 04 JUL 2024



FORCES ARMÉES CONGOLAISES
 ETAT - MAJOR GÉNÉRAL
 SECRETARIAT GÉNÉRAL

PRESIDENCE NATIONALE

REÇU: 04 JUL 2024
 REGISTRE

CABINET DU PRESIDENT NATIONAL

04 JUL 2024
 1945461
 254145

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 SERVICE COURRIER
 Reçu le: 04 JUL 2024
 N°: Par:

Bunia, le 30 juin 2024

N/R : 002/UPC/CAB/PRES-NAT/2024

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents) ;
- Son Excellence Madame la Première Ministre, Chef du Gouvernement ;
(Avec l'expression de ma considération la plus distinguée)
- L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
- L'Honorable Président du Sénat ;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice ;

République Démocratique du Congo
 PRIMATURE
 Courrier reçu: 04 JUL 2024
 Sous le n°: 16564
 Heure: 10:47
 Paraph:

AUDITORAT GENERAL F.R.D.C
 Reçu le: 04 Jul 24
 N° d'ENREGISTREMENT: 3527/12
 ENVOYEE A: LE:

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
 ET ANCIENS COMBATTANTS
 CABINET DU VICE 1er MINISTRE
 04 JUL 2024
 Courrier reçu n°:
 Heure:
 Reçu par:

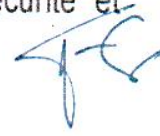
SENAT
 CABINET DU PRESIDENT
 RECEPTION COURRIER
 Reçu le: 04 JUL 2024
 N° d'Enreg: 0631/CAB/PDT
 Date: 06/07/2024
 Signature:

CABINET DU MINISTRE
 DE LA JUSTICE
 REÇU LE: 04 JUL 2024
 N° D'ENREG: 8997
 OBSERVATION: M.R.20

- Monsieur l'Auditeur Général Près la Haute Cour Militaire ;
- Monsieur le Chef d'État-major Général des FARDC ;
- Monsieur le Commissaire général de la P.N.C ;
- (Tous) à KINSHASA**
- L'Honorable Président de l'Assemblée Provinciale de l'Ituri ;
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur Militaire de la Province de l'Ituri ;
- Monsieur le Commissaire Provincial de la P.N.C ;
- Monsieur le Directeur Provincial de l'A.N. R ;
- Monsieur le Directeur Provincial de la D.G.M ;
- Monsieur le Commandant de la 32^e Région Militaire ;
- Monsieur le Commandant Secteur Opérationnel de Ituri ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de l'Ituri ;
- Monsieur le Procureur General Prêt la Cour d'Appel de l'Ituri ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour Militaire de L'Ituri ;
- Monsieur l'Auditeur Supérieur Près la Cour Militaire ;
- Monsieur l'Inspecteur Provincial de la Territoriale ;
- Monsieur le Maire de la Ville de Bunia
- (Tous) à BUNIA**

Objet : Liaison entre l'UPC et un quelconque groupe armé en Province de l'Ituri

 A Son Excellence Monsieur le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières à **KINSHASA**



Excellence,

J'ai l'honneur de m'adresser à votre bienveillante autorité pour vous formuler un démenti formel contre l'accusation d'une liaison entre le Parti politique dénommé « Union des Patriotes Congolais », UPC en sigle et un quelconque groupe armé en Province de l'Ituri.

En effet, il a été enregistré sur les médias et les réseaux sociaux de graves accusations ou imputations portées contre mon Parti, l'UPC, le traitant d'être de connivence avec un groupe armé dénommé « Zaïre ».

Évidemment, cette accusation, intervenue dans un contexte d'une crise non justifiée entre l'autorité provinciale et mon Parti, a été balancée dans le seul but de porter atteinte à mon image de marque et à celle de mon Parti politique.

J'ai estimé nécessaire de vous en tenir informer pour ne pas laisser flotter en l'air une telle accusation dépourvue de tout fondement.

C'est pourquoi, je me résouds à adresser, à votre excellence, ce démenti formel et vous rassure, par ailleurs, du caractère purement politique de l'UPC, aujourd'hui membre de la mouvance présidentielle, dont la productivité politique est restée constante dans toute les législatives de la 3^{ème} République.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de ma haute considération.



LE PRESIDENT NATIONAL

Thomas LUBANGA DYILO

Membre fondateur